

13ème balade des Bielles de Vilaine

Le DIMANCHE 13 Septembre 2026

Pour motos anciennes antérieures à 1980



Programme

Lieu d'accueil : Garage M'ROAD SOLUTION. 35550 LOHEAC

La veille :

-Vous pouvez nous rejoindre le Samedi 12 Septembre à partir de 18 heures à la Loheac pour partager un moment convivial autour d'un barbecue. Il est possible de dormir sur place (camping, camping car...). Une participation de 15 euros vous sera demandé pour la soirée.

Matin :

- Rendez vous à 8 heures à Lohéac pour le petit déjeuner
- A partir de 8 h 30 : Départ échelonné pour une boucle de 90 kms environ (road book)
- 10 h : Pause casse-croûte
- 12h30 : Repas

Après-midi :

- On redémarre pour une boucle de 50 kms. (road book)
- Arrivée finale et pot de départ à Lohéac vers 16h30 (Garage M'ROAD SOLUTION)

Règlement de la balade des Bielles de Vilaine

- 1 - Ce rassemblement est avant tout une balade, ce n'est pas une course de vitesse.
- 2 - Sont admis toutes les motos, scooters avec ou sans side-car (minimum 125cm³) antérieurs à 1980 ou bien présentant par leur rareté ou leur conception un intérêt particulier.
- 3 - Tout participant devra se conformer aux prescriptions du code de la route.
- 4 - Tout participant est responsable des accidents ou incidents qu'il pourrait occasionner ou provoquer. Il ne pourra en aucun cas tenir les organisateurs pour responsables.
- 5 - S'agissant d'une balade sur route ouverte, les participants devront obligatoirement être assurés.
- 6 - Le port du casque est obligatoire.
- 7 - Tout participant ou conducteur d'un véhicule quelconque se doit de respecter la loi en matière d'alcoolémie, code de la route et de démontrer un civisme envers les autres usagers de la route.
- 8 - Le présent bulletin d'inscription devra être envoyé à Les Bielles De Vilaine. Par le fait de sa signature, le participant s'engage avoir pris connaissance du règlement et à y adhérer totalement. Il s'engage également à renoncer à tout recours à l'encontre des organisateurs pour les faits dus au déroulement de la manifestation.

Conducteur

Nom: Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Tel : Mail :
N° permis : N° contrat d'assurance :
Club : Véhicule :
Type : Cylindrée : Année :

Passager

Nom: Prénom :
TARIF Balade et Repas pour la journée complète :
35 € par personne X =€ pour le dimanche.
15 € par personne X =€ pour le barbecue du samedi soir

Total : _____€

"Lu et Approuvé" et signature du conducteur.

Formulaire et règlement (ordre : Les bielles de vilaine) à envoyer avant le 6 Septembre à l'adresse suivante :

Les Bielles de Vilaine 4 La Molliere 35580 GUIGNEN

INSCRIPTION AVANT LE 6 Septembre